

Intimidation de la part du maire

Lieu : Colombie-Britannique

Sujets : Le conseil municipal et l'éthique, Les relations entre le conseil municipal et le personnel

Décrivez la situation.

Alors que j'étais tout nouveau à mon poste de directeur général, le maire m'a demandé de participer à une réunion avec un promoteur à l'extérieur du bureau. Pendant la rencontre, le promoteur s'est plaint du processus de demande et d'approbation de son projet d'aménagement. Le maire voulait que le projet se réalise sans toutes ces tracasseries bureaucratiques absurdes. Sous la pression du maire, je me suis senti poussé à approuver la demande sans suivre la procédure officielle.

Quel était le climat politique à l'époque? Quels facteurs ont conduit à cette situation? Que s'est-il passé?

Les représentants élus avaient créé un climat politique tel qu'ils prenaient toutes les décisions, en particulier le maire, et que les membres du personnel n'étaient priés d'intervenir que lorsqu'on le leur demandait. Le maire avait ordonné sans ambiguïté que le personnel garde le silence aux réunions du conseil municipal, sauf si on lui demandait de s'exprimer. Il avait aussi exigé que toutes les communications avec le conseil passent d'abord par lui. Ces habitudes étaient bien ancrées et il était de notoriété publique que les administrateurs se succédaient rapidement à l'hôtel de ville.

Comment avez-vous réagi à la situation ou l'avez-vous réglée?

De retour au bureau, j'ai envoyé un courriel à tous les membres du conseil les informant de ce qui s'était passé pendant la réunion, de mes inquiétudes quant à l'éthique de la démarche et des dispositions prévues par les règlements municipaux. Le ton était respectueux, mais je précisais clairement que le directeur général doit recevoir ses ordres d'exécution du conseil (non du maire) par voie de résolutions ou de règlements municipaux (arrêtés) et non pas du maire par communications verbales. J'ai également rappelé aux conseillers que je ne faisais que suivre les procédures qu'ils avaient eux-mêmes mises en place collectivement. S'ils voulaient réviser ou modifier ces règlements (arrêtés), nous pourrions le faire ensemble en assemblée publique. Le conseil a bien réagi et nous avons longuement discuté de la situation à la séance à huis clos suivante. Pour résumer, le conseil a demandé au maire de mettre fin à ce type de comportement, ce qu'il n'a évidemment pas fait.

Quelles leçons avez-vous tirées de cette expérience?

Avant toute chose, soyez toujours du côté de l'éthique. Votre intégrité n'a pas de prix, ne laissez personne la compromettre. Faites toujours preuve de respect et traitez tous les membres du conseil de la même manière, en leur transmettant tous la même information. Faites preuve de force de caractère, de positivisme et de volonté à écouter.

Que conseilleriez-vous à quelqu'un qui se trouve dans la même situation?

L'intégrité est votre meilleur atout et l'éthique est ce qui compte le plus pour établir une bonne gouvernance et de bonnes relations avec le conseil municipal.

Pensez toujours à la manière dont vos réactions et votre langage corporel peuvent avoir une influence sur vos échanges avec les membres du conseil municipal. La réussite repose sur l'intelligence émotionnelle. Tout est dans la manière de s'exprimer, bien plus que dans les paroles elles-mêmes. Ne l'oubliez jamais et misez toujours sur le respect.

Si vous souhaitez en savoir plus sur cette étude de cas, appelez :

Tom Kadla
250-540-0320